

COMITÉ DE VIGILANCE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022 À 14H AU BUREAU DE LA RÉGIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

Sont présents :	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
	Mme Guylaine Bernard	TCEP – Arrivée 14h40
	M. Gabriel Côté	Ville de Neuville
	M. David Loranger-King	RRGMRP, directeur général
	Mme Élane Verret	RRGMRP, secrétaire du comité
	Mme Anne-Marie Giroux	RRGMRP, opératrice de l'usine de lixiviat
Est également présente :	Mme Christine Corbin	RRGMRP, secrétaire substitut du comité

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE BÉLAND IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

- a) Projets pilotes

2. PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

M. David Loranger-King demande aux différents intervenants du comité de vigilance de se présenter.

M. Claude Sauvé, président du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Neuville et président de corporation du bassin de la Jacques-Cartier MRC de Portneuf.

M. David Loranger-King, directeur général de la Régie depuis février 2022.

Mme Élane Verret, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière de la Régie depuis 2005 et secrétaire du comité de vigilance.

Mme Christine Corbin, adjointe de direction de la Régie et secrétaire substitut du comité de vigilance en l'absence de Mme Verret.

Mme Sylvie Béland, aménagiste au service d'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la MRC de Portneuf et membre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Neuville.

Mme Anne-Marie Giroux, opératrice de l'usine de lixiviat du lieu d'enfouissement technique de Neuville et chimiste.

M. Gabriel Côté, conseiller en urbanisme à la ville de Neuville et membre substitut du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique.

3. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 2021

Le président passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 23 novembre 2021 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

a) Suivi

Aucun.

4. GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

a) Suivi des signalements d'odeur

M. Loranger-King présente un registre sous forme de tableau des signalements d'odeur consignés d'année en année au comité. M. Loranger-King précise que la Régie a reçu en 2020 173 signalements, en 2021, 21 signalements et qu'actuellement 9 signalements ont été notifiés depuis le début de l'année 2022. La Régie a effectué plusieurs modifications au niveau du système d'aspiration ainsi que des travaux de maintenance sur la torchère en 2022, ce qui explique la diminution significative de signalement. Ces modifications ont grandement atténué le problème d'odeur. La Régie est en continuelle recherche de solution pour enrayer ces signalements.

b) Projets pilotes

M. David Loranger-King informe que la Régie a effectué un projet pilote en collaboration avec la Ville de Québec et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) afin d'utiliser les cendres de l'incinérateur comme matériel de recouvrement. La Régie a procédé au tamisage et à l'épandage de 4 000 tonnes métriques de cendres pour compléter la phase 1 du projet pilote. Cette opération a permis de retirer les métaux qui s'y trouvent dans le but d'obtenir une matière sablonneuse et inerte. La Régie a utilisé ce matériel pour y recouvrir une partie

de cellule #2. Cette nouvelle procédure permettrait une atténuation importante des gaz de type H₂S. Les études qui ont été réalisées au site d'enfouissement de Neuville par le CRIQ à la suite de l'utilisation cette matière démontre que celle-ci pourrait être efficace dans l'atténuation d'odeur et qu'elle ne change pas la composition de l'eau de lixiviation du lieu d'enfouissement technique.

ARRIVÉE DE MME GUYLAINE BERNARD

5. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022 ET PRÉVUS EN 2023 AU LET

M. Loranger-King fait part au comité qu'en 2022 la Régie a fermé la cellule #2. Les travaux de fermeture d'une partie de la cellule #3, soit la portion A, sont prévus au printemps 2023. Les travaux de construction de la cellule #4 seront planifiés en 2024, mais les plans et devis seront rédigés en 2023.

M. Loranger-King informe le comité que la Régie a fait l'installation d'une nouvelle chaudière à la biomasse afin de chauffer l'eau qui est traitée à l'usine de lixiviat. Ce nouveau procédé permettra de récupérer la biomasse de l'écocentre ainsi que ceux du centre de tri des matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD). Ce procédé a été mis en place pour donner suite à l'entente conclue avec Carbonaxion afin de revaloriser le biogaz. Le biogaz sera capté et filtré afin d'être redirigé dans le réseau d'Énergir, un projet de 10 000 000 \$ et ce, sans aucun investissement de la Régie. Les travaux s'effectueront en 2023.

Mme Giroux précise que ce processus permet à l'eau de lixiviation de maintenir les bactéries essentielles au bon fonctionnement de son traitement en période hivernale. La chaudière chauffe les plaques installées dans les bassins afin de conserver la même température qu'en période estivale et ainsi, rendre le traitement de l'eau optimal.

M. Loranger-King indique que la Régie s'est munie d'un dispositif en 2022 pour contrôler les oiseaux au lieu d'enfouissement technique. Ce dispositif émet des sons d'oiseaux de proie afin d'alerter les autres espèces volatiles d'un potentiel prédateur.

M. Loranger-King fait part également que la Régie a planifié la vidange des boues de son bassin d'accumulation aéré en 2023. Ces boues ne pourront pas être valorisées et devront conséquemment être enfouies au LET de Neuville.

6. DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE 2021 DE LA RÉGIE INCLUANT LE TAUX DE DIVERSION (disponible sur le site internet de la Régie)

M. Loranger-King informe le comité que la Régie a augmenté son taux de diversion de 1 %, ce qui a permis de détourner 64 % des matières de l'enfouissement, et cela, malgré la population grandissante.

Mme Bernard demande à M. Loranger-King ce que la Régie fait concrètement pour augmenter ce taux de diversion.

M. Loranger-King précise que la Régie fait de la sensibilisation dans les différents médias sociaux, développe de nouveaux projets de valorisation des matières, s'implique dans les différents événements des municipalités membres, visite les écoles et donne des ateliers, conscientise les industries, commerces et institutions (ICI) en proposant différentes options de collecte, soit celle des matières organiques et du recyclage. Tout cela, dans le but de détourner le maximum de matières de l'enfouissement. L'autre volet qui pourrait permettre à la Régie de dépasser le seuil serait de trier à la source les déchets destinés à l'enfouissement avec des technologies modernes (robotique ou intelligence artificielle) comme certaines régions commencent à l'implanter. Certaines études laissent entrevoir la possibilité de réduire de moitié l'enfouissement avec de telles technologies.

M. Loranger-King précise que des audits seront réalisés par Recyc-Québec, en 2023, afin de caractériser les matières résiduelles acheminées à l'élimination au lieu d'enfouissement technique de Neuville et ainsi obtenir de l'information à jour avec ces matières.

Mme Verret informe le comité que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi que Recyc-Québec ont encadré les activités des écocentres. La Régie conserve, depuis l'an passé, un registre de la provenance des matières ainsi que la nature de celle-ci et la quantité reçue à ses installations.

Mme Bernard félicite la Régie pour ses efforts constants dans la saine gestion de ses matières résiduelles.

7. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU (disponible sur le site internet de la Régie)

M. Loranger-King rappelle que les résultats sont disponibles sur le site Internet de la Régie à la section Comité de vigilance. Il avise que les résultats sont satisfaisants et dans les normes du ministère.

8. AFFAIRES DIVERSES

a) Projets pilotes

M. Loranger-King mentionne au comité que la Régie est ouverte à des suggestions de projet afin d'améliorer sa gestion des matières résiduelles, notamment le projet de la CBJC de caractériser la Rivière aux Pommes.

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Les membres conviendront de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance en 2023, avant les vacances d'été. Un sondage sera transmis en temps opportun.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE MME GUYLAINE BERNARD,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée à 15 h 32.

Claude Sauvé, Président

Christine Corbin, Secrétaire substitut